

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC_250225_025

portant sur

CONTRAT DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE N°0834-24 AVEC LA SOCIÉTÉ TOILITECH

Le Maire de la Commune de Lodève,

VU le Code de la Commande Publique et en particulier l'article R2122-8 relatif aux marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé,

VU la proposition commerciale de la société TOILITECH,

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Commune de Lodève de renouveler le contrat de maintenance préventive pour le sanitaire situé Place du marché,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure un contrat de maintenance préventive pour le sanitaire situé Place du marché à Lodève avec la société TOILITECH, ZA la Grand Ile Sud, 05230 CHORGES,

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans le contrat annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : D'imputer la dépense correspondante au budget principal, chapitre 011, article 615221,

- **ARTICLE 4** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20250225-lmc116504-AR-1-

1
Date de télétransmission : 25/02/25
Date de publication : 03/03/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le vingt cinq fevrier deux mille vingt-cinq,

Le Maire
Gaëlle LEVEQUE



Toilitech[®]

LA COLLECTION DE CHOIX

**CONTRAT DE MAINTENANCE
PREVENTIVE pour l'année 2025**

N° 0834-24

Du 20/11/2024

Entre :

Et :

Toilitech[®]
LA COLLECTION DE CHOIX

ZA La Grande Ile Sud
05230 CHORGES – France

Tél : 33 (0)4 92 20 22 00
Fax : 33 (0)4 92 52 28 88
contact@toilitech.com
www.toilitech.fr

MAIRIE DE LODEVE

7 Place de l'Hôtel de Ville

34700 LODEVE

TOILITECH

SARL au Capital de 45.000,00 € - SIRET 800 295 347 00028 R.C.S GAP - APE 4399D

I. PREAMBULE – OBJET et DUREE du CONTRAT

Le présent contrat comporte 7 pages paraphées.

A. Objet du contrat

Maintenance préventive

B. Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée d'un an minimum à compter du **3 février 2025**. Pour le renouvellement, une nouvelle offre vous sera envoyée un mois avant la date anniversaire de votre contrat."

DEFINITIONS CONTRACTUELLES

A. La maintenance PREVENTIVE

Propreté du sanitaire

Vérification de l'état de propreté du sanitaire, détails et photos si nécessaire

Interventions préventives

Le but de ces interventions est de prévenir les interventions curatives au profit d'interventions préventives. Ces interventions, prévues pour être faites 2 fois par an soit 1 fois par semestre, pourront être plus rapprochées en période de fréquentation plus importante.

Les opérations de maintenance effectuées sont :

- Contrôle général du fonctionnement du sanitaire et de ses installations électriques, mécaniques et hydrauliques :
- lumière intérieure et de signalisation extérieure,
- signal sonore et lumineux d'urgence,
- ouverture et fermeture de la porte,

- lave-mains automatique,
- distributeur de papier hygiénique automatique,
- contrôle du bon fonctionnement de l'interrupteur différentiel,
- lavage et désinfection de la cuvette et des parois,
- lavage du sol,
- Réglages et réparations éventuelles.
- Lubrification des organes en mouvement.
- Remplacement des pièces éventuellement usées.

Etat du sanitaire

En *fin de visite préventive*, état du sanitaire en marche.

Si hors service : préconisation d'une intervention curative

II. ETENDUE DES OPERATIONS DE MAINTENANCE PREVENTIVE

A. Lieu d'intervention – Biens à maintenir

Le présent contrat concerne TMATIC H situé Place du Marché.

B. Contenu des opérations

Il s'agit d'une intervention préventive programmée en accord avec vos services.

C. Programme, délai et durée d'intervention

Ces interventions préventives sont annuelles.

D. Empêchement – Concertation

En cas d'empêchement, une nouvelle intervention préventive devra être programmée dans les meilleurs délais (sous 15 jours – sauf après concertation et accord préalable des deux parties)

E. Suivi

Les interventions en maintenance préventive donnent lieu à l'établissement d'une check-list indiquant :

- La date et le lieu d'intervention
 - Le nom du technicien en intervention
 - Le nombre d'utilisations
- 1) La propreté du sanitaire
 - 2) Les différents contrôles préventifs + détails si nécessaires
 - 3) Les vérifications générales préventives + détails si nécessaires
 - 4) L'état du sanitaire
 - 5) Le retour client
 - 6) Remarques

III. CLAUSES TECHNIQUES

A. Vérification – Réception

Le but de ces interventions est de prévenir les interventions curatives au profit d'interventions préventives

Les opérations de maintenance effectuées sont :

- Contrôle des paramétrages de programmation
- Contrôle de serrage des borniers
- Contrôle de la tension de service entre 12.2V et 12.3V)
- Contrôle du calibrage des fusibles (relation avec le schéma électrique)
- Nettoyage des électrovannes (acide chlorhydrique)
- Graissage des écrous d'électrovannes
- Graissage des serrures des portes
- Graissage de l'électro-aimant de chasse d'eau
- Nettoyage de l'extracteur d'air
- Réglage du ou des grooms de porte

Vérifications préventives

- Test relais (analyse des actions)
- Communication capteur fin de course et carte relais

- Communication des cellules du bras de lavage
- Ouverture/fermeture du bras de lavage
- Fonctionnement électro-aimant de chasse d'eau
- Fonctionnement du robinet de chasse d'eau
- Déclenchement des buses de lavage du sol
- Mise en route et efficacité du séchage de la cuvette
- Fonctionnement détecteur de présence sur l'éclairage des urinoirs
- Détection lave-mains (eau, savon et sèche-main)
- Boutons S.O.S. (girophare et déclenchement de la gâche électrique)
- Vérification de l'éclairage PMR (fonctionnement de la batterie)
- Pression de réseaux (3,5 bars)
- Thermostats de commandes des radiateurs hors gel (5°C maxi)
- Thermostats de commandes de vidanges (5°C maxi)
- Essais en situation réelle

A l'issue de chaque visite préventive un compte rendu vous sera adressé dans les meilleurs délais.

Si une intervention curative est nécessaire, un devis vous sera envoyé pour validation avant toute programmation d'intervention, sauf accord direct sur place des deux parties.

B. Informations techniques

Catalogue de pièces détachées avec photos et références

C. Pièces de rechange, matériaux et consommables

Les pièces de rechange, matériaux et consommables (désinfectant, savon, papier hygiénique) restent à la charge de la commune.

IV. CLAUSES TECHNIQUES

D. Vérification – Réception

A l'issue de chaque visite préventive un compte rendu vous sera adressé dans les meilleurs délais.

Si une intervention curative est nécessaire, un devis vous sera envoyé pour validation avant toute programmation d'intervention, sauf accord direct sur place des deux parties.

E. Informations techniques

Catalogue de pièces détachées avec photos et références (non exhaustif)

F. Pièces de rechange, matériaux et consommables

Les pièces de rechange* , matériaux et consommables (désinfectant, savon, papier hygiénique) restent à la charge de la commune.

Une remise de 5% est accordée sur les pièces

**hormis pour les sanitaires sous garantie*

V. CLAUSES COMMERCIALES

Prix – Rémunération

PRESTATIONS	H.T.	QUANTITE	TOTAL
Maintenance préventive pour le sanitaire	500,00 €	2	1 000,00 €

1 000,00 € H.T.
20% TVA
1 200,00 € T.T.C.

Validité de l'offre : 90 jours à la date de la proposition

VI. Clauses d'organisation

A. Conditions d'exécution

Les interventions préventives sont prévues 2 fois dans l'année.

Date : Le

Faire précéder de la mention manuscrite : « lu et approuvé »

Signature client :

Signature TOILITECH :

Jocelyn CROS